COMMISSION VOL MOTEUR

Fiche de Stage : Découverte du pilotage d'un avion

CODE : VM DECOUVERTE

BUT DU STAGE

- Permettre à ceux qui n'ont jamais piloté d'avion d'avoir une première approche concrète de la connaissance des avions légers et de leur pilotage afin de s'auto évaluer sur leurs capacités et leur volonté de s'engager dans cette discipline.

Nota : ce stage peut faire l'objet d'un intégration au passeport initiation encadré par la FFA en accord avec l'aéro-club DTO support délivrant cette formation.

POPULATION CONCERNEE

- Ayants Droits et Ouvrants Droits inscrits sur l'Attestation "ACTIV" en état de validité.
- N'ayant jamais participé à un stage de ce type.
- Les ayants droit mineurs sont acceptés à condition d'être accompagnés par une personne responsable majeure en dehors des heures de prise en charge par l'instructeur habilité. Ils ne peuvent en aucun cas participer à un hébergement qui pourrait être proposé dans le cadre du stage.

PREREQUIS

- Adhésion ANEG[1] de l'année en cours.
- Age minimum 15 ans.
- Pas de limite d'âge maximum.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue du stage, d'une durée de 3 heures, le stagiaire doit être capable de :

- Décrire les différents composants d'un avion,
- Identifier les gouvernes et expliquer leurs fonctions,
- Expliquer les éléments de base de la mécanique du vol,
- Piloter un avion en « double commande » en dehors des phases de décollage et d'atterrissage :
  - Vol stabilisé horizontal,
  - Virages standards,
  - Montée,
  - Descente,
  - Virages en montée et descente.

[1] ANEG : Aéroclub National des Electriciens et Gaziers – Club national de la CCAS regroupant toutes les activités relatives à l'aéronautique et aux activités aériennes. Organisateur des stages.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES FACULTATIFS

- S'initier au fonctionnement des Aéro-clubs,
- Identifier les risques liés à la pratique du pilotage,

STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Pour atteindre les objectifs pédagogiques prévus dans le stage, la stratégie pédagogique s'appuiera sur :

- Un briefing avant chaque vol,
- Un débriefing à l'issue de chaque vol,
- Des cours théoriques dispensés au sol,
- Une ambiance de convivialité et de stimulation en réunissant dans un même lieu plusieurs pratiquants,
- Un échange entre pratiquants afin de lever les appréhensions éventuelles à la poursuite de l'activité.

EVALUATION

- Annotations dans une « Fiche de Progression » remplie par l'instructeur.(mise en place après le stage, si l'élève reste dans la structure de l'aéro-club support de la SSA organisatrice)

LIEU DU STAGE

- Aéro-club support de la SSA[2] organisatrice.

DUREE DU STAGE

- A, l'initiative de la SSA organisatrice, sur 3 journées consécutives du vendredi au samedi, ou du samedi au lundi.

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Maximum : 3

ENCADREMENT DU STAGE

- Instructeurs habilités ANEG ou extérieurs.

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- L'ANEG participe pour (50%) des frais engagés pour la partie technique

[2] SSA : « Section Sports Aériens » - Antenne de l'ANEG et correspondante locale, dépendant des CMCAS.